

Date : \_\_\_\_\_

## Renseignements sur l'étudiant (en lettres moulées)

N° de l'INP (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_

## Adresse professionnelle (aucune boîte postale)

Nom de l'organisation : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville/Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Télec. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## Adresse du domicile (aucune boîte postale)

Adresse : \_\_\_\_\_

(FedEx ne livre pas à une boîte postale)

Ville/Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de sonnette : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance choisie :

Professionnelle  Domicile

Toute correspondance de l'INP sera envoyée à l'adresse désirée.

## TITRE DU COURS (sélectionnez un cours seulement)

Législation sur la conformité de la paie

Principes fondamentaux de la paie 1

(cours préalable : Législation sur la conformité de la paie)

Principes fondamentaux de la paie 2

(cours préalable : Principes fondamentaux de la paie 1)

Date de début du cours (mm/jj/aa) : \_\_\_\_\_

Le formulaire d'inscription ainsi que le paiement au complet (en monnaie canadienne seulement) doivent être reçus au moins 5 jours avant le début du cours.

Le matériel didactique imprimé peut être acheté pour 100 \$+ taxes (le matériel de cours électronique (PDF) sera automatiquement fourni avec le cours sans frais supplémentaires).

## Résumé des frais d'inscription :

Veuillez lire ATTENTIVEMENT avant de choisir les frais d'inscription.

- **Membre actuel de l'INP** (vous êtes membre en souscrivant à une adhésion à titre de membre individuel ou par l'intermédiaire de votre organisation.)
- **Nouveau membre et cours** : Si vous n'êtes pas un membre actuel, vous devez choisir cette option. En choisissant cette option, 110.00 \$ (taxes en sus) de vos frais d'inscription seront appliqués à une adhésion d'un an avec l'INP, à titre de membre candidat, renouvelable chaque année. Pour plus d'information sur l'adhésion, consultez [www.paie.ca](http://www.paie.ca)

## PAIEMENT

Montant joint (avec taxes) : \_\_\_\_\_  
(Voir le tableau de FRAIS D'INSCRIPTION ci-dessous. Nous n'acceptons pas de chèque postdaté ni les paiements par VISA/MasterCard Débit.)

Chèque :  personnel  organisationnel  mandat poste

Payable à : L'Institut national de la paie

Carte de crédit :  Visa  MasterCard  Amex

N° de la carte de crédit : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : MM \_\_\_\_\_ AA \_\_\_\_\_  
 Personnelle  Organisationnelle

Nom du titulaire de la carte : \_\_\_\_\_

Signature du titulaire de la carte : \_\_\_\_\_

N° de TPS/TVH : R100769918 / N° de TVQ : 1013458720

Veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner avec le paiement.

À :

L'Institut national de la paie  
1600-250 Rue Bloor Est, Toronto ON M4W 1E6  
Ou

Par télécopie : 416-487-3384

Par courriel : [accreditation@paie.ca](mailto:accreditation@paie.ca)

Téléphone : 416-487-3380/1-800-387-4693 poste : 273

**Chèques sans provision** : Des frais de 25 \$ s'appliqueront sur tout chèque sans provision ou toute opposition. L'INP ne fournira aucun autre service avant la réception du paiement des frais pour chèque sans provision.

**Politique régissant la protection de la vie privée** : L'INP ne vend ni n'échange ni ne divulgue des renseignements privés à de tierces parties. Toutefois, il diffuse des renseignements touchant des produits et services d'organisations partenaires d'intérêt possible aux professionnels de la paie (p. ex. mises à jour législatives, activités de l'INP, programmes de perfectionnement professionnel).

Je ne désire pas obtenir de tels renseignements de l'INP.

Information sur les retraits :

- Les retraits sont uniquement acceptés avant la fin de la troisième semaine du cours.
- Remboursement des frais d'inscription aux cours, moins 100 \$ de frais de retrait, ne sera traité qu'à la réception d'un formulaire de retrait
- **Frais d'adhésion ne sont pas remboursables** : Aucun remboursement ne sera accordé pour les frais d'adhésion si l'étudiant se retire d'un cours.

Frais d'inscription (Veuillez cocher UNE SEULE case)		TPS de 5 % (AB, BC, MB, NT, NU, SK, YT)	5 % de TPS + 9.975 % de TVQ (QC)	TVH de 13 % (ON)	TVH de 15 % (NB, NL, NS, PE)
<input type="checkbox"/> Membre actuel de l'INP	649.00 *\$	681.45 \$	746.19 \$	733.37 \$	746.35 \$
<input type="checkbox"/> Nouveau membre et cours	759.00**\$	796.95 \$	872.66 \$	857.67 \$	872.85 \$

\* Si vous ou votre entreprise avez droit à une exemption à la TPS, une lettre d'exemption doit être produite.

\*\* Les frais comprennent l'inscription au cours, aux examens et une adhésion d'un (1) an auprès de l'INP.

© L'Institut national de la paie, 2024